



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>DONN® AX™ Acoustical Suspension System</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	42000003001
<b>Autres composants du système :</b>	DONN® Aluminum Wall Moldings
<b>Synonymes</b>	Système de suspension de plafond, grille de carreaux de plafond
<b>Usage recommandé</b>	Pour l'intérieur.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utiliser conformément aux recommandations du fabricant.
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la société</b>	USG Interiors, LLC
<b>Adresse</b>	550 West Adams Street Chicago, Illinois 60661-3637
<b>Téléphone</b>	1-800-874-4968
<b>Site Web</b>	www.usg.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1-800-507-8899

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.

### Éléments d'étiquetage

<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Aucune.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Stockage</b>	Conserver comme indiqué dans la section 7.
<b>Élimination</b>	Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)**      Aucuns connus.

**Renseignements supplémentaires**      Les produits d'aluminium tels que vendus ne présentent pas un risque par inhalation, ingestion ou contact cutané. Toutefois, les procédés individuels des clients (comme la soudure, le sciage, le brasage, le meulage, la projection abrasive et l'usinage) peuvent mener à la formation de vapeurs, de poussière (combustible ou autre) ou de particules qui peuvent présenter une variété de risques pour la santé. L'aluminium fondu est également dangereux.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

<b>Dénomination chimique</b>	<b>Nom commun et synonymes</b>	<b>Numéro d'enregistrement CAS</b>	<b>%</b>
Aluminium		7429-90-5	> 95
Manganèse		7439-96-5	≤ 1.5

**Remarques sur la composition** Ce produit est constitué d'un alliage d'aluminium qui contient jusqu'à 1,5 % de manganèse. La liste suivante identifie d'autres éléments qui peuvent être présents dans l'aluminium ou qui peuvent comprendre des composés présents dans l'aluminium : cuivre, fer, silicium, zinc.

#### 4. Premiers soins

**Inhalation** En raison de la nature physique de ce produit, l'inhalation est peu probable. Il n'existe aucun effet connu sur la santé à la suite d'une inhalation.

**Contact avec la peau** Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Les coupures ou abrasions doivent être traitées sans attendre par un nettoyage minutieux de la zone affectée. Demander une assistance médicale pour les coupures ou les écorchures graves.

**Contact avec les yeux** Les arêtes et entailles vives (lorsque présentes) peuvent causer des coupures et une irritation. Si un œil est coupé ou autrement lésé, demander une assistance médicale.

**Ingestion** En raison de la nature physique de ce produit, l'ingestion est peu probable. Il n'existe aucun effet connu sur la santé à la suite d'une ingestion.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire** Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

**Informations générales** S'assurer que le personnel médical est conscient des substances en cause.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Utiliser des agents extincteurs de classe D sur les fines, les copeaux, la poussière ou le métal fondu.

**Agents extincteurs inappropriés** NE PAS utiliser d'agents extincteurs halogénés sur les fines, les copeaux ou la poussière. NE PAS utiliser d'eau pour les incendies qui mettent en cause un métal fondu. Ces agents extincteurs réagiront avec un métal en combustion.

**Dangers spécifiques du produit dangereux** Pas de risque d'incendie.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**Équipement/directives de lutte contre les incendies** Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

**Méthodes particulières d'intervention** Sous forme de vrac, ce produit n'est pas combustible. Pour les incendies qui mettent en cause des fines, des copeaux, de la poussière ou de l'aluminium fondu, utiliser des agents extincteurs de classe D. NE PAS utiliser d'eau ou autres liquides, ou des agents extincteurs halogénés.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Voir la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Aucun procédé spécifique de nettoyage. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Précautions relatives à l'environnement** Aucune.

#### 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Sortir de l'emballage avec précaution et manipuler avec soin. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Les pièces qui chutent peuvent poser un risque de blessure. Ne pas entreposer de boîtes ouvertes ou des pièces individuelles à une hauteur supérieure à celle du torse. Conserver à l'écart de matières incompatibles.

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition professionnelle** Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Une aération n'est normalement pas nécessaire.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité approuvées.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Il est de bonne pratique industrielle de minimiser le contact avec la peau. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Autre</b>	Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.
<b>Protection respiratoire</b>	Non nécessaire dans des conditions normales.
<b>Dangers thermiques</b>	Aucune.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Manipuler conformément à de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Tés métalliques.
<b>Couleur</b>	Blanc mat.
<b>Odeur</b>	Odeur faible à nulle.
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	648.89 °C (1200 °F) (métal de base (aluminium))
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.

### Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Sans objet.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Sans objet.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Sans objet.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Sans objet.

<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité relative</b>	2.7 (H <sub>2</sub> O = 1)

### Solubilité

<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Sans objet.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet.
<b>Température de décomposition</b>	Sans objet.
<b>Viscosité</b>	Sans objet.

<b>Autres informations</b>	
<b>Masse volumique apparente</b>	170 livres/pied <sup>3</sup>
<b>COV (% en poids)</b>	0 %

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peu probable du fait de la forme du produit.
<b>Contact avec la peau</b>	Les arêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Dans les conditions normales de l'utilisation visée, ce produit ne pose pas de risque pour la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact avec des arêtes ou entailles vives (lorsque présentes) peut couper l'œil et causer des lésions oculaires.
<b>Ingestion</b>	Peu probable du fait de la forme du produit.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Les arêtes et entailles vives (lorsque présentes) peuvent causer des coupures et une irritation.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Les arêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec des arêtes ou entailles vives (lorsque présentes) peut couper l'œil et causer des lésions oculaires.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Données non disponibles.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune propriété mutagène attendue.

**Cancérogénicité** Ne devrait pas.

### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Non inscrit.

### Rapport NTP sur les produits cancérogènes

Non inscrit.

### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

**Toxicité pour la reproduction** Ne devrait pas présenter un risque pour la reproduction.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

**Danger par aspiration** En raison de sa forme physique, le produit ne pose pas de danger à l'aspiration.

**Autres informations** On a noté aucun autre effet spécifique aigu ou chronique sur la santé.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Non présumé être nocif pour les organismes aquatiques.

<b>Persistence et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune bioaccumulation n'est attendue.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Les métaux contenus dans ce produit sont recyclables. Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Non réglementé.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

#### DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

### 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

##### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

##### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

##### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Manganèse (CAS 7439-96-5) Inscrit

#### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

**Catégories de danger**  
 Danger immédiat - Non  
 Risque différé - Non  
 Danger d'incendie - Non  
 Danger lié à la pression - Non  
 Danger de réactivité - Non

##### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Non

##### SARA 313 (déclaration au TRI)

Dénomination chimique	Numéro d'enregis	% en poids.
Aluminium	7429-90-5	> 95
Manganèse	7439-96-5	≤ 1.5

#### Autres règlements fédéraux

##### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Manganèse (CAS 7439-96-5)

##### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

#### États-Unis - Réglementation des états

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aluminium (CAS 7429-90-5)  
Manganèse (CAS 7439-96-5)

##### États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Aluminium (CAS 7429-90-5)  
Manganèse (CAS 7439-96-5)

##### États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Aluminium (CAS 7429-90-5)  
Manganèse (CAS 7439-96-5)

##### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aluminium (CAS 7429-90-5)  
Manganèse (CAS 7439-96-5)

##### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Non inscrit.

#### Inventaires Internationaux

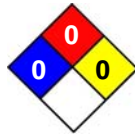
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

<b>Date de publication</b>	10-Février-2014
<b>Date de la révision</b>	22-October-2015
<b>Version n°</b>	02
<b>Autres informations</b>	Classements NFPA Santé: 0 Inflammabilité: 0 Danger physique: 0 Échelle de danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

#### Classements NFPA



#### Liste des abréviations

NFPA : National Fire Protection Association.

#### Avis de non-responsabilité

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.